OBJECTIVER LES ENJEUX D'UNE INNOVATION EN FILIÈRE FROMAGÈRE AOP-IGP

RETOURS D'EXPÉRIENCE DU PROJET **FESTIG**

Pour qui & pourquoi cette fiche ?

Cette fiche s'adresse aux **animateurs d'Organisme de Défense et de Gestion d'AOP-IGP** qui souhaiteraient accompagner les professionnels à mieux cerner les enjeux que peut représenter l'émergence d'une innovation au sein de leur filière, à identifier les risques et opportunités de cette pratique, au regard de la réalité des opérateurs, des règles du cahier des charges, du contexte général… Pour mieux encadrer son utilisation (ou son interdiction).

Ce document consigne les enseignements issus du projet «FESTIG» (plus d'informations sur le projet ci-dessous). Il n'a pas pour but de fournir une démarche clef en main, mais vise à apporter des pistes d'actions, à inspirer les ODG pour faciliter la structuration de leur propre démarche.

Le projet FESTIG, un exemple de projet visant à objectiver les enjeux d'une innovation dans des filières AOP-IGP

Face au manque de fourrage estival lié aux périodes de sécheresse et canicule, la culture de nouvelles espèces fourragères estivales (sorgho, chicorée, moha, teff grass, millet…) se développe sur le territoire français.
Les filières fromagères AOP-IGP savoyardes et AOP Picodon fondant leur identité sur la notion de lien au terroir et sur les pratiques traditionnelles (pâturage notamment), l'utilisation de ces espèces ont interpelé les responsables des AOP, considérant qu'elles pouvaient remettre en question certains fondamentaux. Bien qu'autorisées en filières IGP (Tomme, Raclette et Emmental de Savoie) et en AOP Picodon, ces espèces soulevaient des interrogations, notamment quant à leurs possibles effets sur les qualités des produits.

Le projet FESTIG (2022-2025) visait ainsi à accompagner les filières AOP-IGP pour définir ou préciser un cadre d'utilisation de ces nouvelles espèces fourragères, afin de permettre aux éleveurs de s'adapter au changement climatique tout en respectant les fondamentaux de leur filière (lien au terroir & pratiques associées) et la qualité des produits.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs approches ont été déployées :

- Recueillir les craintes des responsables des filières AOP-IGP vis-à-vis de l'innovation identifiée (entretiens) ;
- Recontextualiser le caractère innovant de la pratique étudiée dans une approche historique : identifier des usages antérieurs potentiels, préciser les débats passés sur la thématique qui ont abouti à l'orientation du cahier des charges (entretiens de porteurs de mémoire) ;
- Documenter les pratiques actuelles associées à l'introduction de ces espèces dans les exploitations, étudier les modifications potentielles des pratiques et du fonctionnement des exploitations, analyser les risques relatifs aux fondamentaux des filières plus concrètement au respect du cahier des charges (entretiens d'éleveurs) ;
- Réaliser des expérimentations pour analyser les effets de l'ingestion d'espèces fourragères - chicorée & sorgho - sur les qualités des laits et des fromages - Tomme et Picodon - (Essais en fermes expérimentales) ;
- Structurer une méthode d'animation pour que les professionnels s'approprient les résultats et formalisent un cadre de fonctionnement vis-à-vis de ces nouvelles espèces fourragères (ateliers collectifs).

Les partenaires & financeurs

Les étapes possibles pour construire une démarche

0 IDENTIFICATION D'UNE INNOVATION ÉMERGENTE

INSTRUIRE LE SUJET

2 OBJECTIVER LES CRAINTES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE L'INNOVATION PAR UNE APPROCHE MULTIPLE

Une réunion collective peut être suffisante pour cette phase, mais réaliser des entretiens peut permettre de préciser les craintes en fonction des individus et/ou de leur fonction.

Expliciter les craintes, risques perçus par les "responsables" de la filière

Étudier les risques par des approches complémentaires

Recherche bibliographique : compiler les connaissances déjà acquises sur l'innovation identifiée, notamment celles portant sur les craintes explicitées par les responsables de la filière.

Recontextualiser les enjeux associés à l'innovation par une entrée historique :

- **Cette innovation a-t-elle déjà été pratiquée sur le territoire ?**
- **Quels ont été les débats en lien avec l'innovation, lors de la construction du cahier des charges ? Quelles valeurs l'innovation menace-t-elle ?**

Mobiliser les professionnels *pour partager les analyses, préciser les questions en suspend et prioriser les approfondissements à envisager*

SYNTHÉTISER L'ANALYSE DES RISQUES/ OPPORTUNITÉS RÉELLES/PROBABLES ISSUS DES DIFFÉRENTES APPROCHES ET AU REGARD DES CRAINTES PERÇUES

3 APPROFONDIR LES DOUTES

De quels éléments supplémentaires avons-nous besoin pour prendre une décision sur l'encadrement de l'innovation ?

4 DÉFINIR LE CADRE D'UTILISATION

Proposer une démarche collective de positionnement de la filière vis-à-vis de l'innovation

Les étapes précédentes ont apporté les éclairages nécessaires pour objectiver les craintes et les opportunités associées à l'innovation, au regard du territoire et des valeurs de la filière, pour documenter les modes d'actions employés par d'autres filières.
Cette séquence doit permettre de faire s'approprier ces informations aux responsables et les accompagner à définir un positionnement de la filière sur la pratique innovante. Pas de scénario unique... mais une animation à construire et adapter en fonction de la filière pour parvenir au but recherché.

d'objectivation des enjeux d'une innovation en filières AOP-IGP

1 VALIDER L'INTÉRÊT D'APPROFONDIR LE SUJET

En réunion (bureau, Conseil d'Administration…) exposer l'innovation, échanger sur les craintes éventuelles et la nécessité d'établir un diagnostic de la situation pour anticiper le développement de la pratique innovante de manière éclairée.

2' DÉFINIR L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE POUR SUIVRE LES ACTIONS ET PRENDRE LES DÉCISIONS

Quelle(s) sera/seront l'instance(s) de suivi des travaux, décisionnaire… une commission existante, un groupe de travail ad hoc, le CA…) ? Quelle est sa composition ?… **Quel calendrier se donne-t-on ? Qui décidera ?**

Il est important de préciser les modes de gouvernance et de décision, d'identifier les professionnels référents, leur mandat, et de définir un calendrier… pour clarifier les processus et modes d'action, intégrer la temporalité potentiellement longue des travaux, et maintenir l'implication professionnelle tout au long de la démarche.

Caractériser les pratiques en développement sur le territoire actuellement : est-ce qu'on observe des effets sur le fonctionnement d'exploitations qui ont mis en œuvre l'innovation ? (sur d'autres territoires)

Identifier les modes de gestion de la pratique innovante dans les autres filières : autorisent-elles l'innovation ? Si oui, l'encadrent-elles ? De quelle façon, avec quel sens ?

Dans FESTIG, deux stagiaires ont réalisé, sur les 2 territoires, un travail bibliographique, suivi d'enquêtes auprès de 3 profils : représentants de filières (animateurs, professionnels), porteurs de mémoire (anciens responsables, anciens éleveurs) et éleveurs cultivant des nouvelles fourragères sur le territoire, au sein des filières AOP-IGP savoyardes et de l'AOP Picodon. Ce travail a permis de dégager un socle de connaissances techniques sur la culture des espèces étudiées, de relativiser le caractère "nouveau" de certaines espèces, de confirmer ou infirmer certaines craintes remontées par les responsables ODG relatives à l'évolution problématique de certaines pratiques au sein des exploitations utilisatrices de ces nouvelles espèces fourragères.

En fonction des réponses…

enquêtes approfondies | **Expérimentations** | **Mobilisation du Dispositif d'Évaluation des Innovations** | **…**

Au sein de FESTIG, un déroulé en 5 étapes a été envisagé. Le contexte (2025-DNC) n'a pas permis de le mettre en œuvre dans le cadre du projet. Détaillé, ci-dessous il fournit une base de réflexion remaniable pour tout un chacun :

1. *Faire préciser par les participants les fondamentaux de l'alimentation dans leur filière et leur traduction dans le cahier des charges.*
2. *Présenter les nouvelles fourragères, les enjeux identifiés par les responsables ODG et les résultats des travaux menés, pour éclairer les réflexions. Présenter les approches mobilisées par d'autres filières filières.*
3. *Présenter les orientations sur l'alimentation et les espèces fourragères définies par d'autres filières .*
4. *Faire construire un cadre d'utilisation cohérent avec les fondamentaux : Y a-t-il un moyen de contrôler les risques confirmés par les résultats ? Quels facteurs de maitrise sont mobilisables : composition (liste positive/négative, nombre d'espèces minimal…) / surface (maximale) / pratiques associées (obligation pâturage…). Est-ce suffisant pour maintenir les fondamentaux de la filière ? Interdiction comme unique solution ?*
5. *Définir les suites à mettre en œuvre en fonction des décisions : modification des modes de contrôles, modification du cahier des charges…*

OBJECTIVER LES ENJEUX D'UNE INNOVATION EN FILIÈRE FROMAGÈRE AOP-IGP

RETOURS D'EXPÉRIENCE DU PROJET **FESTIG**

Quelques enseignements méthodologiques du projet FESTIG

Intérêts

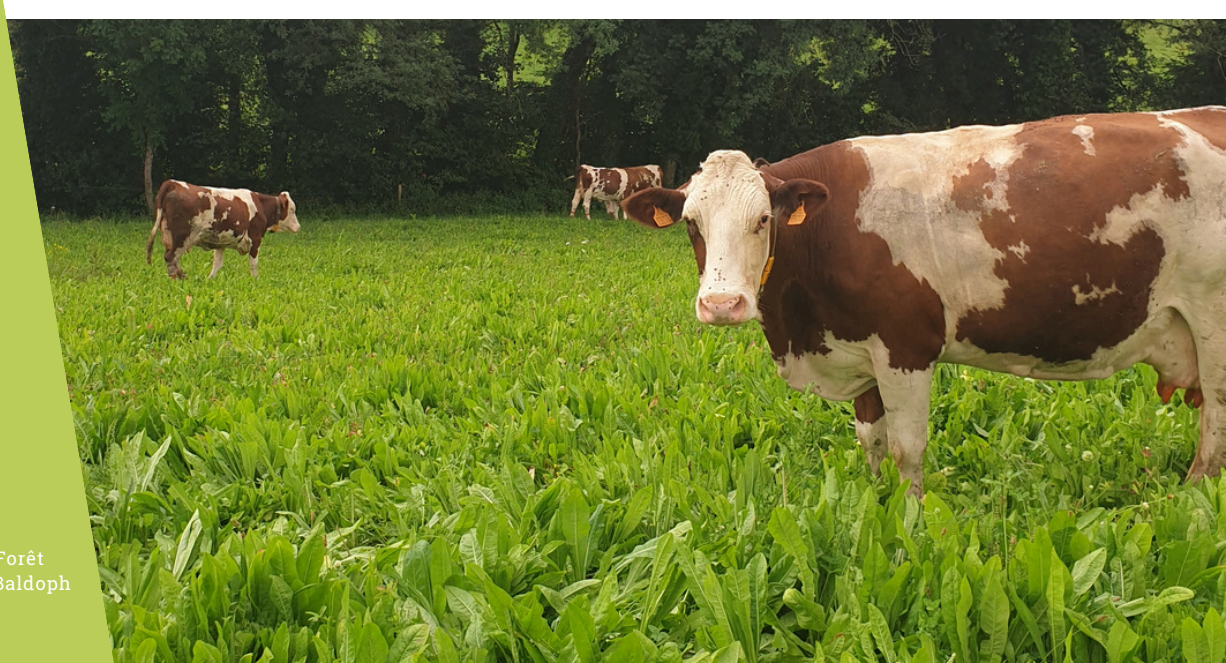
- Une approche "globale" socio-technique qui a permis d'éviter le seul débat technique (itinéraire technique, rendement des cultures...) : l'approche historique a permis de resituer les enjeux dans un contexte plus large, de mieux comprendre les évolutions et les choix historiques, tandis que les enquêtes en exploitation ont objectivé les pratiques en cours et leurs enjeux.
- La réalisation des travaux sur deux territoires différents a permis de mettre en évidence les questionnements différents et propres à chaque filière.
- Le projet a permis de réinterroger la signification des notions de "lien au terroir", d'"herbe", éléments structurants des AOP-IGP.

Limites

- Un collectif de responsables des filières non défini à l'avance et variable au cours de l'avancée du projet, qui a abouti à des difficultés d'appropriation des résultats.
- La durée du projet (de 3 ans), organisé en plusieurs phases, a pu démobiliser certains professionnels, d'où la nécessité de bien présenter la temporalité de la démarche.
- Des expérimentations "limitées" : les résultats propres à un couple espèce-technologie fromagère (chicorée-Tomme / sorgho-Picodon), ne sont pas généralisables aux autres espèces et aux fromages... Les expérimentations sont potentiellement infinies !
- Un contexte savoyard de chevauchement d'aires d'appellation et de cahiers des charges qui a amené une complexité supplémentaire dans les réflexions collectives.
- Une démarche de réflexion collective perturbée dans les Savoie par la crise de la DNC qui n'a pas permis une mise en débat inter-ODG : aujourd'hui, les éléments sont prêts à être mobilisés à la demande par les ODG intéressés...

En savoir +

Le projet FESTIG et ses résultats : www.ceraq.fr/project/festig



Contact

Christophe Berthelot -
christophe.berthelot@ceraq.fr
Ceraq
Maison de l'Agriculture et de la Forêt
40 rue du terraillet 73190 Saint-Baldoph